

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Conformément au Règlement CE No.1907/2006

Date de révision : 23/02/2017

ISOFIX TS

N° Version : V4

---

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise :

### 1.1 Identificateur de produit :

Type de produit : Mélange

Nom commercial : ISOFIX TS

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisation déconseillées :

#### Utilisations identifiées pertinentes :

Utilisation de la substance/mélange : Primaire d'accrochage pour projection fibreuse et pâteux

#### Utilisations déconseillées :

Toute autre utilisation non renseignée sur la fiche technique du produit.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Société : EURISOL

20 Avenue Eugène Gazeau

60300 Senlis

Téléphone : +33344541167

Adresse email : [info@eurisol.net](mailto:info@eurisol.net)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence : ORFILA +33145425959

---



EURISOL 20 Avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis Tél : 00 33 3 44 54 11 67 ; Fax. : 00 33 3 44 21 98 62

[www.eurisol.net](http://www.eurisol.net)

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Conformément au Règlement CE No.1907/2006

Date de révision : 23/02/2017

ISOFIX TS

N° Version : V4

---

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS

### 2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement GHS

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

Classement de préparations spéciales (GHS) :

EUH208 : peut déclencher une réaction allergique. Contient : Mélange 5-CHLORO-2-2 methyl-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE et 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1), 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE, 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE

### 2.3 Autres dangers :

Conformément au règlement (CE) N°1272/2008[CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. Si le produit adhère à la peau, une irritation est possible lors du séchage.

---

## SECTION 3 : Composition /informations sur les composants :

### 3.1 Substance

Non applicable

### 3.2 Mélanges :

Dispersion aqueuse d'un polymère à base de : ester acrylique, styrène.



EURISOL 20 Avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis Tél : 00 33 3 44 54 11 67 ; Fax. : 00 33 3 44 21 98 62

www.eurisol.net

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Conformément au Règlement CE No.1907/2006

Date de révision : 23/02/2017

ISOFIX TS

N° Version : V4

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1 Premiers secours:

Retirer les vêtements souillés.

En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.

En cas de contact avec la peau : Laver doucement et abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'allergie, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau claire pendant ¼ d'heure et consulter éventuellement un médecin

En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Symptômes : Des symptômes significatifs ne sont pas attendus car le produit n'est pas classé.

Dangers : Aucun risque prévu.

### 4.2 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement : traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

---

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction :

Eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Conformément au Règlement CE No.1907/2006

Date de révision : 23/02/2017

ISOFIX TS

N° Version : V4

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Produits de combustion dangereux : sans objet

## 5.3 Conseils aux pompiers :

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Le produit lui-même ne brûle pas.

Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités : ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Pour de grandes quantités : pomper le produit.

### 6.4 Référence à d'autres sections :

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.



## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

Eviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas utiliser dans des zones qui n'ont pas une ventilation adéquate.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité de stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités :

Conserver, dans l'emballage d'origine, dans un endroit à l'abri du gel et à l'écart de source de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

---

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/ Protection individuelle :

### 8.1 Paramètres de contrôle :

Se référer au code du travail (France), circulaire sur les valeurs admises pour les concentrations dans l'atmosphère.

### 8.2 Contrôles de l'exposition :

#### Equipements de protection individuelle :

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité avec protection latérales

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Conformément au Règlement CE No.1907/2006

Date de révision : 23/02/2017

ISOFIX TS

N° Version : V4

Protection des mains : des gants résistants aux produits chimiques, imperméables (norme EN374) doivent être portés en manipulant les produits chimiques.

Recommandé : Gants en caoutchouc butyle/nitrile.

Les gants souillés devront être retirés.

## Mesures générales de protection et d'hygiène :

Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

---

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

**Etat physique** : Liquide, dispersion.

**Couleur** : Blanche

**Odeur** : Faible

**Valeur du pH** : 7,5 à 9

**Point d'éclair** : Non applicable

**Température d'inflammation** : non inflammable

**Caractéristiques d'explosivité** : non applicable

**Masse volumique** : environ 1.01 g/cm<sup>3</sup> (20°C)

**Viscosité dynamique** : 6000 à 10000 mPa.s(23°C)

**Solubilité** : partiellement soluble dans l'eau.

### 9.2 Autres informations :

**Miscibilité dans l'eau** : miscible

**Teneur en solide** : 33 à 37%



EURISOL 20 Avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis Tél : 00 33 3 44 54 11 67 ; Fax. : 00 33 3 44 21 98 62

www.eurisol.net

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Conformément au Règlement CE No.1907/2006

Date de révision : 23/02/2017

ISOFIX TS

N° Version : V4

Intervalle de taille de particules : inférieur à 0.1 µm.

---

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité :

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité :

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3 Possibilité des réactions dangereuses :

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions. Après une longue période de stockage, il se peut que de faibles quantités de monoxyde de carbone se forment.

### 10.4 Conditions à éviter :

Eviter les températures extrêmes.

### 10.5 Matières incompatibles

Produit à éviter : pas de produit à éviter connus.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Non concerné

---

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Corrosion cutanée/irritation cutanée : lapin, OCDE ligne directrice, pas d'irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : lapin, OCDE ligne directrice 405, pas d'irritation des yeux.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Conformément au Règlement CE No.1907/2006

Date de révision : 23/02/2017

ISOFIX TS

N° Version : V4

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

## **Mutagénicité des cellules germinales :**

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substance/produits ayant une structure ou une composition similaire.

## **Cancérogénicité**

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérogène.

## **Toxicité pour la reproduction**

Ne devrait pas causer de toxicité reproductrice (d'après la composition).

## **Toxicité pour le développement**

Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour effectuer une évaluation de l'effet de la substance sur la toxicité pour le développement.

## **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)**

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

## **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)**

Aucun effet irréversible n'a été observé en expérimentation animale après une exposition par inhalation répétée. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

## **Danger par aspiration**

Non classé

## **Autres informations sur la toxicité**

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en œuvre. Cette information provient de produits de composition analogue.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Conformément au Règlement CE No.1907/2006

Date de révision : 23/02/2017

ISOFIX TS

N° Version : V4

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique :

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Selon le règlement (CE) N° 453/2010 : le produit ne répond pas aux critères PBT(persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB(très persistant/très bioaccumulable).

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

---

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthode de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Le numéro du code des déchets selon le catalogue des déchets européen(EAK) ne peut pas être déterminé, car il dépend de l'utilisation.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Conformément au Règlement CE No.1907/2006

Date de révision : 23/02/2017

ISOFIX TS

N° Version : V4

---

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

---

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales :

Code de la Sécurité Sociale, Art. L461-1 à L 461-8(France) : 65, 66.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée.

---

## SECTION 16 : Autres informations

#### Autres informations :

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition.

Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

#### Source de données :

FDS fournisseurs

